

Prochain rendez-vous ►

Retenez le 25 octobre :

La traditionnelle POULE AU BLANC du Club des Anciens

**Vous êtes tous invités
Inscriptions auprès de
Marguerite LEMARRE
au Bourg (02 31 68 50 50)**

**Tarif : 13.50 €
Enfants (-10 ans) : 6,00 €**

Autres dates à retenir:

- 21 novembre : atelier de décorations pour Noël proposé par Marlyse HESS.
- 12 décembre : Fête de NOEL des enfants de la commune.
- 19 décembre : Repas de NOEL du Club des Anciens de PIERRES

La Mairie de PIERRES est ouverte au public
le MARDI, de 10 H à 12 H 30
et le VENDREDI de 16 H 30 à 19 H.
Le Maire (ou un Adjoint) reçoit
mardi de 11 H à 12 H et vendredi de 18 h à 19 h.
**Permanence téléphonique
et bibliothèque :**
aux heures de mairie.
*Répondeur et FAX à toute heure
au 02 31 68 49 00*
Mél : mairie-de-pierres@orange.fr
L'ancienne adresse mairie-
pierres@wanadoo.fr n'existe plus !

Dimanche, le 11 octobre :

Venez marcher avec Jacky !

**Nous irons à ST VIGOR DES MEZERETS : 10 km en forêt !
Départ à 14 Heures devant la mairie de Pierres.**



Nous ferons du co-voiturage jusqu'à St Vigor. Puis, munis de bonnes chaussures nous engageons notre promenade. Dans le Bois de Mézerets

Au retour, comme d'habitude, un verre de cidre, de jus de fruits et/ou un café vous sera servi à la salle de réunions de la Mairie.

Pas d'inscriptions préalables.

On vous attend nombreux !

Une avenue à Pierres !



C'est un épais tapis d'enrobés qui a été déroulé sur la chaussée qui mène du calvaire de la route d'ESTRY à l'entrée du Bourg de PIERRES. Il est vrai que les grands moyens ont été employés par l'entreprise chargée des travaux par notre Communauté de Communes.

Nous sommes satisfaits, car nous n'avons guère bénéficié de travaux routiers ces dernières années.

Il est vrai que nous sommes 14 communes à notre INTERCOM du canton de Vassy et il en faut pour chacune !



en bref..en bref...

Le mot de la Gendarmerie

Il est constaté actuellement une recrudescence de vols dans véhicules sur les parkings de salles des fêtes la nuit pendant les manifestations locales ou privées en zone rurale essentiellement. Les auteurs cassent les vitres de voitures et dérobent des sacs à mains ou sacoches laissés dans les véhicules à la recherche en particulier de numéraire, les autres objets emportés étant délaissés à proximité. Ce phénomène s'est produit à VIESOIX et RULLY en août.

Par conséquent : Attention !!!

Assainissement non collectif

Le S.P.A.N.C. des deux cantons de BENY-BOCAGE et VASSY continue à effectuer les diagnostics de toutes les habitations du canton. Prochainement, c'est les habitants de MONTCHAMP qui auront tous la visite du technicien Stéphane LEMERCIER. D'ici le 31 décembre 2012, tous les diagnostics des 2 cantons devront être faits. A quand pour PIERRES ?

Fuite d'eau importante

Le 16 septembre, une fuite d'eau ressentie dans les villages sud de la commune a été provoquée par une probable malveillance. En effet, le Maire a été alerté par l'ouverture du robinet de la borne d'incendie située le long de la route Vire-Vassy entre les Hauts Vents et le chemin d'Avilly. Rendu sur place, il a pu y remédier lui-même : mais des dizaines de m3 avaient été ainsi perdus !

Poule au Blanc des Anciens

Comme c'est la tradition, le Club des Anciens organise son repas « Poule au Blanc » le dimanche 25 octobre à 12 H 30 à la Salle des Fêtes. Vous êtes tous conviés ! Inscriptions auprès de la Présidente, Annick JACQUET aux Bruyères ou Marguerite LEMARRE au Bourg.

A qui la brebis ???

La série continue comme un feuilleton à la Télé ! Une brebis totalement sauvage a d'abord envahi une cour d'Avilly, puis s'est sauvée en cassant une vitre pour « atterrir » à Fresnay où elle s'est mêlée à un troupeau. Elle portait une corde au cou et après plusieurs tentatives, on a réussi à l'attraper au bout de plusieurs jours. Elle était baguée, ce qui a permis au Maire de retrouver sa propriétaire, domiciliée au THEIL-BOCAGE . Ouf !!!

Le Conseil Municipal s'est réuni...

le vendredi, 18 septembre à 20 H 30.

Etaient présents : Robert HESS, Maire, Etienne LEMARRE 1^{er} adjoint et tous les conseillers
sauf Alain BURNOUF, 2^e Adjoint, et Carole RICHARD, *excusés*.

Comme d'habitude, le Maire ouvre la séance en donnant un certain nombre d'informations sur la vie communale depuis la séance du 12 juin dernier. Puis il évoque les réunions auxquelles il a participé.

1 —Travaux à la salle des fêtes

Le Maire rappelle que les travaux de bardage du pignon ouest de la salle, la fourniture de rideaux pour les baies et les travaux de peinture confiés à l'entreprise n'ont, pour l'instant pas été démarrés.

Il est décidé de relancer rapidement ces 3 entreprises, d'autant plus qu'une subvention de 3036 € nous a été accordée par le Conseil Général

3 - Projet d'école à ESTRY

Le Premier Adjoint informe le conseil de l'évolution du dossier de projet de transformation du bâtiment industriel d'Estry en groupe scolaire. Le dernier projet de l'Architecte a été jugé trop ambitieux et d'un coût trop élevé. Il a été demandé à l'architecte de revoir à la baisse son projet. A suivre

3 - Cession d'une partie d'un chemin communal

Le Maire informe les conseillers des problèmes d'inondation qui surviennent par grosses pluies au niveau du chemin communal aboutissant à la propriété habitée la famille de M. Hervé DURAND au village de VAUMOUSSE.

En effet, le chemin d'accès à cette propriété fait partie, sur une vingtaine de mètres, de la voirie communale. Or la famille DURAND souhaiterait que ce chemin, de 60 à 80 m² de surface, qui ne donne actuellement accès qu'à sa seule propriété, lui soit cédé. Cette cession nécessiterait l'accord préalable de la famille MASSEROT, qui possède un droit d'accès à ce petit chemin, mais qu'elle n'utilise pas ayant une entrée directe par le chemin de Vaumousse.

Le Maire propose cette cession pour un Euro symbolique au Conseil Municipal. Renseignements pris, un certificat d'arpentage, indispensable, doit être établi par un géomètre expert après accord de la D.D.A. Cela représenterait une dépense de 460 €, auxquels il faudrait ajouter les frais de notaire pour l'acte de vente.

Le Conseil municipal considère comme exorbitante une telle dépense qu'il semble difficile, par ailleurs, de mettre entièrement à la charge de l'acquéreur.

Après délibération, considérant qu'en tout état de cause il faille remédier au problème, le Conseil Municipal, décide, en cas d'accord de la famille MASSEROT, de céder ce chemin à la famille DURAND pour un Euro symbolique, sous réserve que les frais d'acquisition soient entièrement à la charge de l'acquéreur, la commune prenant à sa charge les frais d'arpentage.

4 - Décision budgétaire modificative

Le Conseil municipal décide de transférer un crédit de 1003,00 € inscrit au compte 61522 pour l'affecter au compte 739111 (compensation versée à la communauté de communes) dont le crédit voté au départ était insuffisant.

5 - Questions diverses

Il est demandé de relancer l'entreprise ASTEN pour l'extension du caniveau d'eau pluviale devant la mairie jusqu'au ruisseau, devant la maison FERRERA.

En raison de certains « mouvements de population » dans la commune, une mise à jour du circuit de distribution de PIERRES-INFO par les conseillers municipaux a été effectuée.

Il est demandé au Maire de revoir avec la DDE la question du ralentissement des voitures au carrefour des Hauts Vents.

Enfin le Conseil s'est déclaré très satisfait du travail d'Eric LAPERSONNE chargé de l'entretien des espaces verts de la commune.

La séance est levée à 22 heures .

=> Prochaine réunion fixée au **vendredi, 30 octobre 2009 à 20 H 30.**

PIERRESinfo n'est pas un périodique . Lorsque l'information le commande-
ra, Un Conseiller Municipal vous le portera ou vous le recevrez par INTERNET